

<p>Destinataires : Membres du Comité Directeur, Présidents des Comités Régionaux & Départementaux, Responsables Arbitres de région, Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux, Personnel F.F.T.A., Publication extranet fédéral</p> <p>Rapporteurs : Evelyne GLAIZE & Benoit RAVIER Date de remise : 15 juillet 2021 Date de diffusion : 23 juillet 2021</p>	<p>Membres présents : Jean-Jacques BECQUET, Jean-Michel CLEROY, Thierry DEFRANCE de TERSANT, Geneviève FREUND, Evelyne GLAIZE, Julien MEGRET, Catherine PELLEN, Edwige ROLAND.</p> <p>Absents excusés : Dominique OHLMANN, Jean CHESSE</p> <p>Invités : Benoit BINON, DTN, Benoit RAVIER, Directeur Administratif</p>
---	--

Sommaire

1	PROCES VERBAL DERNIERE REUNION (Cf. 📖)	1
2	INFORMATIONS DU DTN	1
3	FINANCES	3
4	TQO & COUPE DU MONDE PARIS 2021	3
5	INFORMATIONS DU PRESIDENT ET INFORMATION INSTITUTIONNELLES	4
6	REPRISE DES ACTIVITES	5
7	VALIDATIONS FEDERALES	7
8	DIVERS	7

Les débats

1 PROCES VERBAL DERNIERE REUNION (Cf. 📖)

1.1 Procès-verbal de la réunion de bureau du 12 mai 2021

La circulaire d'informations n° 605 – procès-verbal de la réunion de bureau du 12 mai 2021 est adoptée à l'unanimité des votants.

2 INFORMATIONS DU DTN

2.1. Reconnaissance des disciplines de haut-niveau - ANS

Le tir à l'arc extérieur a été reconnu comme discipline de haut niveau avec en catégorie 1 (les disciplines olympiques) l'arc classique et en catégorie 2 l'arc à poulies. Le tir en campagne et le tir 3D n'ont donc pas été retenus par l'ANS et se sont vus notifier un avis défavorable.

2.2. La campagne PSF - ANS

La commission d'attribution s'est réunie le 17 juin et les propositions ont été envoyées à l'ANS. Cette année 56.6% du montant des subventions seront à destination des clubs. Il y a également une augmentation importante des fonds fléchés sur la pratique féminine.

L'exercice est quand même compliqué et chronophage pour les services de la fédération avec une mobilisation d'un peu plus de cinq mois. Il faudra étudier avec Sandrine VANDIONANT (directrice du développement) une autre manière de fonctionner car le service développement ne peut pas intervenir pendant cette campagne sur d'autres sujets.

2.3. Le contrat de développement : FFTA - ANS

Il n'y a pas eu d'accompagnement supplémentaire sur le plan de prévention contre les violences.

2.4. Parcours « ambition bleue » ANS

L'inscription de nos 3 athlètes de l'équipe masculine arc classique a été reconduite.

2.5. Liste des arbitres de haut-niveau

Il existait deux possibilités pour faire référencer les arbitres de haut-niveau :

- Faire valoir les compétitions 2021
- Faire jouer une clause Covid

5 arbitres ont été inscrits sur la liste. Il s'agit de :

- Anthony HILLAIRET (Foyer rural d'Aulnay)
- Christophe PEZET (Les archers de la Sallanche)
- Stéphane VALETTE (Les archers de Sully)
- Denis PAQUET (Les archers de Compiègne)
- Alexandre DEBRENNE (Compagnie de Morsang-sur-Orge)

2.6. Commission de validation des effectifs de l'INSEP

Quatre athlètes quitteront les effectifs de l'INSEP l'année prochaine pour des raisons sportives ou par choix.

Il n'y aura pas d'entrée à l'INSEP l'année prochaine et il y aura par conséquent une réduction des effectifs avec un groupe constitué de six garçons et trois filles :

Femmes	Hommes
Lisa BARBELIN	Thomas CHIRALT
Audrey ADICEOM	Clément JACQUEY
Mélanie GAUBIL	Romain FICHET
	Lucas DANIEL
	Lou THIRION
	Florian BILLOUE

Jean-Charles VALLADONT, depuis 2020, dispose d'un aménagement dont les modalités seront redéfinies à la rentrée prochaine.

A signaler également que Romain FICHET intègre l'armée des champions (Bataillon de Joinville) jusqu'en 2024. Les contrats de Mélanie GAUBIL et de Thomas CHIRALT ont, quant à eux, été prolongés jusqu'en 2024. Audrey ADICEOM est prolongée sur son emploi réservé à l'INSEP.

2.7. Les résultats sportifs

- Le TQO Continental à Antalya (31 mai – 6 juin)
 - 1 quota homme : Jean-Charles VALLADONT (Arc club de Nîmes),
 - 1 quota femme : Lisa BARBELIN (Les archers Riomois)
- Le championnat d'Europe à Antalya (31 mai – 6 juin)
 - 1 titre de championne d'Europe arc classique : Lisa BARBELIN (Les archers Riomois)
 - 1 titre de championne d'Europe par équipe arc à poulies : Sophie DODEMONT (1^{ère} compagnie d'arc de Fontenay-sous-Bois), Tiphaine RENAUDIN (Mont Saint Aignan), Lola GRANDJEAN (Saint-Avertin)
 - 1 médaille d'argent par équipe arc à poulies hommes : Quentin BARAER (Compagnie d'archers de Rennes), Adrien GONTIER (Les archers de la Touvre), Nicolas GIRARD (St Martin de Crau)
- Le TQO à Paris (19 – 21 juin)
 - Quota décroché pour l'équipe homme
- La Coupe du Monde à Paris (22 – 27 juin)
 - Médaille de bronze par équipe arc classique homme : Jean-Charles VALLADONT (Arc club de Nîmes), Thomas CHIRALT (CIE Archers Clermontois), Pierre PLIHON (Arc club de Nîmes)
 - Médaille de bronze par équipe arc classique femme : Lisa BARBELIN (Les archers Riomois), Angéline COHENDET (Espérance et Vaillantes de Brignais), Audrey ADICEOM (Les archers Riomois)

Adrien GONTIER en arc à poulies est qualifié à la finale de la Coupe du Monde à Yankton.

- 2 records de France battus cette semaine

- Junior fille arc classique : Mélodie RICHARD (Issy-les-Moulineaux) a réalisé le score de 669 points
- Cadette fille arc classique (60m) : Caroline LOPEZ (Monchy-au-Bois) a réalisé le score de 685 points

2.8. Les sélections

- Epreuve de sélection championnat du monde tir en campagne (3 & 4 juillet 2021) :

Cette année il y a eu moins de participants que les années précédentes. L'équipe de France sera composée de huit tireurs :

- Arc à poulies Hommes : DELOCHE Pierre-Julien (Riom), PAUNER Joan (Miramas), DELOBELLE Fabien (Rueil Malmaison)
- Arc à poulies Femme : RENAUDIN Tiphaine (Mont Saint Aignan)
- Arc classique Homme : HERLICQ Sam (Mouans Sartoux)
- Arc classique Femme : VILLARD Lauréna (Issy les Moulineaux)
- Barebow Homme : JACKSON David (L'Union)
- Barebow Femme : GAUTHE Christine (Chenove)
- Epreuve de sélection pour le championnat du Monde de la jeunesse (10/11 juillet)
- Epreuve de sélection championnat du Monde 3D (17/18 juillet)

3 FINANCES

Le trésorier fait un point de situation au 1^{er} juillet. Les perspectives de baisse de licences sont celles identifiées dans le budget. La trésorerie n'appelle pas de commentaire particulier.

Les responsables des commissions n'ont pas effectué de demande budgétaire.

4 TQO & COUPE DU MONDE PARIS 2021

4.1. Point budgétaire

- Surcoût important lié au contexte Covid-19 : une prise en charge financière pourrait être réalisée par le ministère. Un dossier en ce sens a été déposé.
- Satisfaction des prestataires sélectionnés notamment Spartner.

4.2. Point organisationnel

- Remerciements pour les chevilles ouvrières du comité d'organisation.
- Remerciements pour les 150 bénévoles investis.
- Remerciements auprès des arbitres fédéraux.
- Remerciements auprès du personnel mobilisé.

Des améliorations seront nécessaires pour rendre l'organisation encore plus efficiente l'année prochaine. Des débriefings auront lieu jusqu'à mi-septembre prochain.

Le contexte sanitaire n'a en tout cas pas facilité l'organisation et l'a alourdi sur un bon nombre de points.

4.3. Les retombées

Les résultats sportifs tout d'abord (qualification de l'équipe homme et trois médailles de bronze).

La presse a également été présente pendant les 10 jours de compétitions.

Parmi les institutionnels présents :

- Le CNOSF (Denis MASSEGLIA, Jean-Michel BRUN)
- L'ANS avec le passage du délégué interministériel aux grands événements, le Préfet Michel CADOT.
- L'ambassadrice du sport Laurence FISCHER.
- Les partenaires de la World Archery (Longines et Hyundai)
- L'ambassadeur d'Indonésie.

Il n'y a pas eu de représentant du ministère des Sports et de la Région Ile-de-France notamment à cause des weekends d'élections régionales et départementales.

5 INFORMATIONS DU PRÉSIDENT ET INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

5.1. CNOSF

Brigitte HENRIQUES est la nouvelle présidente du Comité National Olympique et Sportif Français. Elle a été élue au premier tour le 29 juin 2021. Elle est vice-présidente de la fédération française de football.

Jean-Michel CLEROY est quant à lui réélu au conseil d'administration. Il sera en charge avec Marie-Françoise POTEREAU (FF Cyclisme) du comité de pilotage de Paris 2024.

5.2. CPSF

L'assemblée générale s'est déroulée le 5 juillet. La candidature de Dominique OHLMANN a été présentée au conseil d'administration mais il n'a pas été élu.

Le Président adresse ses remerciements appuyés à Dominique pour son engagement pendant son mandat.

5.3. ANS

Voir information du DTN - 2

5.4. Ministère des sports

Pass'Sport

Certaines modalités du dispositif sont encore à définir mais le lancement est imminent. Pour rappel, il s'agit d'une aide de 50€ pour les jeunes de 6 à 17 ans, bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire, ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, ou de l'allocation d'adulte handicapé. Les clubs devront créer un compte ASSO « simplifié ». Les CDOS ou les CROS par substitution seront les relais locaux avec un système de tiers payeur. Enfin, une vidéo didactique devrait être disponible prochainement par le CNOSF.

Enveloppe prévue de 100 millions d'euros pour 2021 puis 2022.

Les CTS

Sur les suppressions de 120 postes en 2021, 58 sont maintenus à ce jour. Il reste les arbitrages sur les 10 postes transférés à l'ANS, 20 postes au CREPS et 38 postes supprimés par la loi de finances 2021.

Il n'y a toujours aucune visibilité pour les fédérations ni de perspectives d'améliorations sur ce dossier.

Proposition de Loi visant à démocratiser le sport en France (PPL)

La proposition de loi n'a pas été inscrite à l'ordre du jour du Sénat mais suite à un lobbying, un examen semble possible fin 2021 ou début 2022 ;

Rappel : Cette loi ne correspond pas aux attentes annoncées par le Président de la République dans son programme présidentiel. Les propositions du mouvement sportif n'ont pas non plus été reprises par les rédacteurs de cette loi. Les 108 fédérations seront de nouveau consultées afin de recueillir leur avis sur la poursuite de discussions ou un report vers une loi plus globale.

Prime aux médaillés olympiques et paralympiques

Elles sont revalorisées :

- 65 000€ pour une médaille d'Or (contre 50 000€ en 2016),
- 25 000€ pour l'Argent (contre 20 000€ en 2016)
- 15 000€ pour le Bronze (contre 13 000€ en 2016)

Renouvellement des délégations 2022/2024

Les demandes devront être déposées au ministère fin septembre. Il s'agira de contrat et non plus de délégation.

5.5. WAE

Le congrès s'est déroulé le 11 juin.

Les principales motions adoptées sont :

- L'inscription au calendrier d'un championnat d'Europe de tir en salle annuel avec l'ajout de la catégorie des BareBows.
- Le retour de la Coupe d'Europe des Clubs en tir extérieur (modalités à définir).

Sur les élections :

- Hervé TOGGWILER intègre le comité para-archerie nouvellement créé,
- Jean-Michel CLEROY est élu au bureau exécutif.

5.6. Congrès de la World Archery (WA) – 17 et 18 septembre 2021

La Fédération va proposer deux candidatures :

- Constance TERRIER au comité des constitutions et règles.
- Dominique OHLMANN au comité para-archerie.

5.7. Siège fédéral

Une nouvelle collaboratrice a été recrutée au poste d'agent d'accueil en remplacement du congé maternité de Manchicaa jusqu'à fin septembre, il s'agit de Lucy SINCERE.

6 REPRISE DES ACTIVITES

Les protocoles

Depuis le 30 juin, les activités peuvent reprendre avec un fonctionnement « normal ». Les règles sanitaires demeurent, comme l'utilisation de gel. Le port du masque n'est plus obligatoire dès lors que les distances de sécurité sont respectées.

Challenge « FFTAAVOSARCS3 »

Quelques statistiques :

- 1636 participations pour 323 clubs représentés :
- 1336 participants TAE DI* et TAEDN de 294 clubs
- 288 débutants de 101 clubs
- 612 participants en TAE - DI* – 216 clubs
- 688 participants en TAE – D Nationales – 229 clubs
- 413 participants en Tir à 18m - 159 clubs
- 76 participants en Parcours Nature / 3D – 22 clubs
- 75 participants en Tir en Campagne – 27 clubs

*DI distances internationales

Opération « Continue ta progression »

4145 badges (plumes et flèches de progression) ont été délivrés aux clubs. A noter que certains départements n'ont pas fait remonter les résultats.

Opération « Badges compétitions »

Il est proposé de ne pas attendre les remontées des clubs pour cette opération et d'envoyer aux régions les différents badges obtenus au regard des résultats réalisés.

Il y aura donc un peu plus de 5129 badges à distribuer dans les clubs par les comités régionaux.

Une communication est à prévoir la semaine prochaine pour informer de cette nouvelle procédure. Il n'était pas concevable de créer un bon de commande puisque la fédération dispose de plus de 150 badges différents.

Il sera mis en place une automatisation. Les scores remontés de mai et juin seront pris en compte comme initialement prévu. Les archers se verront attribués le badge le plus haut obtenu.

Les archers, les clubs et les comités n'auront aucune démarche à effectuer.

Les élus soulignent par ailleurs qu'il y a peut-être un intérêt à réviser le système de badges et a minima les seuils d'obtention.

Les championnats de France

- Le Championnat TAE
 - D1 presque complète (54 clubs) – Les finales seront retransmises sur sport en France.
 - Les tableaux jeunes sont quasi complets.
 - Pour les adultes on se rapproche des 520 participants sur 600.
- Le championnat Tir en Campagne
 - Inquiétude sur la participation ; certaines catégories ne sont pas couvertes.

- 350 préinscrits pour 510 places.
- Relance de la communication par une newsletter fédérale le 09/07.
- Le championnat Tir en Campagne par équipe
 - L'organisation n'appelle pas de commentaire particulier
- Le championnat 3D par équipes
 - Une problématique sur le lieu identifié avec la commune.
 - Peu d'inquiétude sur les inscriptions.
- Le championnat Beursault
 - Possibilité d'annulation du bouquet sur décision de la préfecture de Seine Saint-Denis (plan Vigipirate).

La campagne de rentrée

Le service communication prépare la campagne de rentrée pour la prochaine saison.

Le bureau discute sur l'identification des cibles associées à cette campagne de rentrée.

Les outils institutionnels seront valorisés comme le dispositif « passport » ou la carte passerelle. Les outils internes (objets de communication spécifiques à la discipline) seront à créer ou à réutiliser.

Sont en cours de préparation :

- Un guide pratique pour la rentrée : aide à la préparation aux forums des associations (outils, bénévoles), aide pour la visibilité par les réseaux sociaux, le site du club, "Mon club près de chez moi", les médias locaux ;
- Un kit de rentrée avec des autocollants, des flyers, carte postales, affiches, goodies. Des visuels en lien avec l'échéance olympique seront créés ainsi que des visuels d'affiches multidisciplinaires, posters de 10 champions différents et digitalisation des outils. Il sera également proposer les campagnes antérieures (super-héros & je suis une flèche)
- Réalisation d'une vidéo multidisciplinaire.

Le budget alloué pour la campagne de rentrée en communication pure est de 40 000 € Une vidéo multidisciplinaire sera créée.

Cette opération de communication s'accompagnera d'une « opération de relance » aux vacances d'automne 2021. L'idée est d'associer les comités départementaux et régionaux à la réalisation de cette opération. Une visioconférence est prévue avec les présidents régionaux le 19/7 à 18 h pour recueillir leur avis sur cette opération et une autre le 23/8 à 18 h pour les comités départementaux.

Cette opération s'articulerait autour de mini stages (vacances d'automne) avec différents ateliers permettant d'apporter à la fois des services mais également de créer un moment convivial.

Il faudra encore trouver un nom à cette opération et chiffrer quelle sera la prise en charge de la FFTA en appui des comités (frais d'encadrement, locations, restauration, matériel...)

Autre action à suivre : "Partage ton arc" montée par le service développement où un jeune licencié fait venir un nouveau jeune dans son club avec l'organisation d'un challenge mixte expérimenté-débutant en octobre puis en mars) sur des distances adaptées. Communication vers les jeunes et les clubs fin août ou début septembre. Le financement de cette action est subventionné par l'ANS.

Préparation saison 2021/2022

Les courriers à destination des Président(e)s de clubs et des licenciés sont en préparation. Les principales modifications :

- Les formulaires types d'adhésion, le courrier aux Président(e)s et l'attestation d'assurance ne seront plus envoyés en format papier. L'ensemble sera transmis par courriel.
- Mise à jour du contrôle de l'honorabilité.
- Mise en conformité réglementaire de la période de validité du certificat médical pour les majeurs (ce dernier est valide pour trois saisons).

- Evolution du certificat médical pour les mineurs. Le principe est l'absence de certificat médical sous réserve d'avoir répondu au questionnaire de santé.

7 VALIDATIONS FEDERALES

7.1. Résultat de l'examen d'arbitre (session juin 2021)

Quelques statistiques :

- 134 candidats présents sur les 148 inscrits.
- 160 épreuves.
- 36 options validées.
- 16 candidats conservent le bénéfice d'une épreuve.
- 24 nouveaux arbitres.
- 1 jeune arbitre.
- 55,63% de réussite.

Les résultats sont validés à l'unanimité des votants.

7.2. Désignation des arbitres aux championnats de France

La CNA propose au bureau fédéral le remplacement de M. Alain GUILBERT, sur sa demande, par Virginie VENTROUX sur le championnat de France Tir en Campagne par équipe.

La proposition est validée à l'unanimité des votants.

8 DIVERS

Tournoi de qualification paralympique à Nove Mesto

Deux quotas supplémentaires ont été décrochés. Après Julie CHUPIN (Les archers de la Touvre) et Eric PEREIRA (Saint-Avertin) qui ont obtenu leurs quotas en arc à poulies open, ce sont Daniel LELOU (Tir à l'arc Choletais) et Guillaume TOUCOULLET (Les archers de la Humade) qui les ont imités. Ces résultats permettent à l'équipe de France para-archerie de disposer de 4 quotas pour Tokyo 2020 (2 Open poulies hommes, 1 Open poulies femme, 1 Open classique homme).

Le Journal Officiel du bureau du 9 juillet 2021

1 PROCES VERBAL DERNIERE REUNION

1.1. Procès-verbal de la réunion de bureau du 9 mai 2021

La circulaire d'informations n° 605 – procès-verbal de la réunion de bureau du 12 mai 2021 est adoptée à l'unanimité des votants.

7 VALIDATIONS FEDERALES

7.1. Résultat de l'examen d'arbitre (session juin 2021)

La proposition est validée à l'unanimité des votants.

7.2. Désignation des arbitres aux championnats de France

La CNA propose au bureau fédéral le remplacement de M. Alain GUILBERT, blessé, par Virginie VENTROUX sur le championnat de France Tir en Campagne par équipe.

La proposition est validée à l'unanimité des votants.